

FORMATION SSCT de renouvellement des élus de la CSSCT 5 jours

- Objectifs**
- Rappeler le rôle des élus en matière de Santé, Sécurité et des Conditions de travail
 - Rappeler les champs d'intervention des élus du CSE et de la CSSCT
 - Rappeler les acteurs de la prévention
 - Renforcer la capacité d'analyser les risques professionnels
 - Renforcer la manière d'intervenir (inspection, enquête)
 - Choisir la bonne méthode en relation avec son objet
 - Savoir construire un plan d'action

- Contenu**
- ? Le fonctionnement de la CSSCT et du CSE.
 - ? Les principaux domaines d'intervention de la CSSCT.
 - ? Les travaux collectifs entre les deux instances.
 - ? Les acteurs de la prévention et leurs obligations.
 - ? Les domaines de la prévention dans son entreprise.
 - ? Les ressources internes et externes, les identifier et les mobiliser
 - ? Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)
 - ? L'analyse des risques professionnels.
 - ? L'adaptation aux différentes catégories de risques.
 - ? Construire sa « boîte à outils ».
 - ? L'action en cas d'accident du travail, de maladie professionnelle ou d'inaptitude.
 - ? La prévention au quotidien à travers l'alerte, l'inspection et l'enquête.
 - ? La recherche des solutions « ici et là-bas ».
 - ? Le projet de prévention et de sécurité dans l'entreprise.
 - ? Les moyens d'action des membres de la CSSCT (CSE).
 - ? Évaluation de la session.

Publics Membres de la CSSCT

Prérequis Maîtrise de la langue française écrite et parlée

Durée La formation est organisée sur cinq (5) jours, de 9h00 à 17h00.
Le contenu pourra être complété en fonction des attentes du groupe

| Programme | Jour 1 – | Jour 2 – | Jour 3 - |
|-----------|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | 9h00 – 11h00 Le fonctionnement de la CSSCT et du CSE | 9h00 – 10h30 Les domaines de la prévention dans son entreprise | 9h00 – 10h30 L'analyse des risques professionnels |
| | 11h15 – 12h30 Les principaux domaines d'intervention de la CSSCT | 10h45 – 12h30 Les ressources internes et externes, les identifier et les mobiliser | 10h45 – 12h30 L'adaptation aux différentes catégories de risques |
| | 13h30 – 15h15 Les travaux collectifs entre les deux instances | 13h30 – 15h15 Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) | 13h30 – 15h15 Construire sa « boîte à outils » |
| | 15h30 – 17h00 Les acteurs de la prévention dans son entreprise | 15h30 – 17h00 Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) | 15h30 – 17h00 L'action en cas d'accident du travail, de maladie professionnelle ou d'inaptitude |

| Programme | Jour 4 – | Jour 5 – |
|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | <p>9h00 – 10h30</p> <p>La prévention au quotidien à travers l’alerte, l’inspection et l’enquête</p> | <p>9h00 – 10h30</p> <p>Le projet de prévention et de sécurité dans l’entreprise</p> |
| | <p>10h45 – 12h30</p> <p>La prévention au quotidien à travers l’alerte, l’inspection et l’enquête</p> | <p>10h45 – 12h30</p> <p>Le projet de prévention et de sécurité dans l’entreprise</p> |
| | <p>13h30 – 15h15</p> <p>La recherche des solutions « ici et là-bas »</p> | <p>13h30 – 15h15</p> <p>Les moyens d’action des membres de la CSSCT / CSE</p> |
| | <p>15h30 – 17h00</p> <p>La recherche des solutions « ici et là-bas »</p> | <p>15h30 – 17h00</p> <p>Les moyens d’action des membres de la CSSCT / CSE</p> <p>Évaluation de la session</p> |

Moyens pédagogiques

Locaux adaptés pour accueillir 12 personnes, Paperboard, vidéo projecteur, Wifi
Étude de cas, retour d’expérience, analyse collective de document réglementaire.

Évaluation

Chaque séquence fait l’objet d’un échange avec les stagiaires pour déterminer les compétences acquises (savoirs, savoirs faire et savoir être).
Des QCM sont passés pour valider l’acquisition des savoirs.

Formateur

Consultant / Formateur de DOH Consultants

Lieu

145 rue Jean Jaurès, 94700 Maisons Alfort - RER D – Station Vert de Maisons ou distanciel

Tarif

INTER : 360 € HT par stagiaire et par jour (ne comprend que les frais pédagogiques).
INTRA : 2 000 euros HT par jour, maximum 12 personnes (ne comprend que les frais pédagogiques).
Sur-mesure : nous contacter

Inscription

contact@dohconsultants.com, au plus tard un mois avant la formation

Pour un besoin en termes d’accessibilité aux personnes en situation de handicap, nous contacter à l’adresse mail ci-dessus.